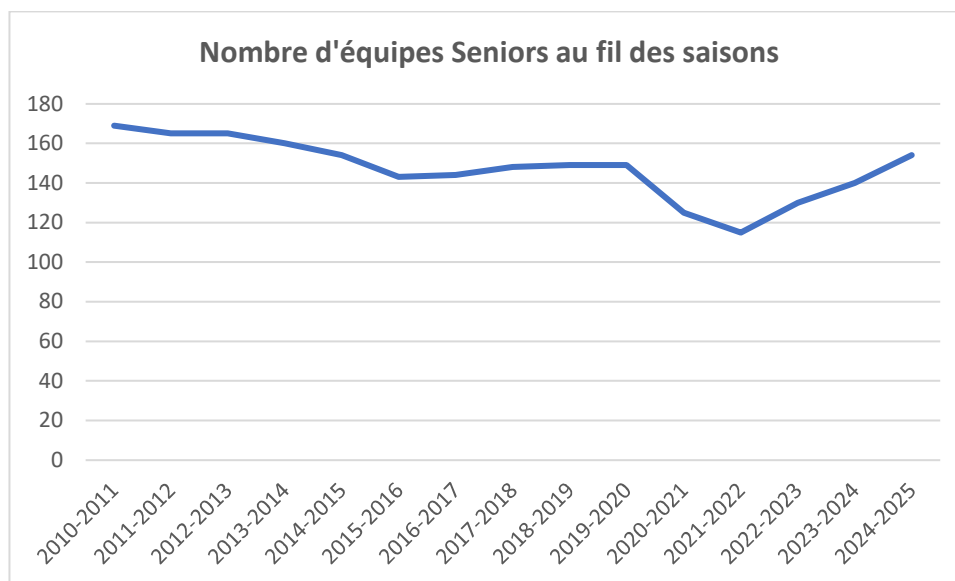


RAPPORT COMMISSION SPORTIVE

En prélude à ce rapport, je tiens à rappeler que les différentes compétitions tels les championnats par équipes adultes, le Criterium Fédéral, ... s'appuient en premier lieu sur les règlements sportifs fédéraux et que, par souci d'allègement, nos règlements départementaux ne reprennent pas la totalité des articles, mais seulement les principaux, ainsi que les adaptations qui ont été réalisées à notre échelon.

Le championnat par équipes Seniors continue de monter en puissance et a retrouvé son nombre d'équipes « pré-Covid » ainsi que le montre le graphique, ce qui est une bonne nouvelle !



Il en est de même pour le championnat Vétérans qui confirme sa bonne santé en comptant 64 équipes cette saison.

Sans doute en partie victime de son succès, aucun club ne s'est proposé pour accueillir les 30 tables nécessaires lors de la journée finale de cette compétition, privant ainsi bon nombre de nos anciens de ce moment de convivialité. Espérons que la saison prochaine, nous ayons à nouveau un lieu pour accueillir tous les joueurs ayant participé au championnat.

Concernant le Criterium Fédéral, 210 joueurs étaient inscrits au 1^{er} tour, 178 restaient au 4^{ème}, soit une perte de 15 %. Il faut être conscient que la gestion de ces seuls forfaits, en augmentation chaque année, est excessivement chronophage que ce soit pour notre salarié, pour le juge-arbitre ou pour le bénévole qui gère cette compétition. La saison prochaine, les règlements fédéraux concernant ces forfaits seront appliqués dès le 1^{er} tour.

Merci aux bénévoles du club de l'US Orléans et à la table du juge-arbitre qui ont respectivement accueilli les 139 joueuses/joueurs et géré la compétition permettant ainsi une réalisation dans une bonne ambiance. Toutes les parties ont été jouées afin de permettre aux joueurs de profiter pleinement de cette journée ; il est cependant ressorti que la compétition était un peu trop longue pour certains.

RAPPORT COMMISSION SPORTIVE

Merci également au club d'Ingré, à la table du juge-arbitre et aux arbitres pour l'organisation de la journée des Titres du Loiret qui s'est déroulée dans de bonnes conditions et selon l'horaire général. A noter que les joueurs « Toutes Catégories Messieurs » se sont à nouveau démarqués en montrant leur désaffection pour cette compétition départementale, heureusement nos jeunes ont répondu présents en assurant la relève.

Pour terminer, je tenais à rappeler que nous sommes de plus en plus confrontés à des problèmes d'ouverture de salles et à un défaut de juges-arbitres sur les compétitions individuelles, ce qui occasionne un travail supplémentaire à la Commission Arbitrage. Or, pas de salle et/ou pas de juge-arbitre = pas de compétition. La Commission Sportive associée aux Commissions Jeunes & Technique et Arbitrage s'est réunie pour aborder les différents problèmes, mais il est du ressort de chacun, club ou bénévole, de s'impliquer pour trouver des solutions : faire une formation de juge-arbitre, accueillir une compétition, être conciliant lorsque l'équipe adverse rencontre des difficultés sur les horaires d'ouverture...

Je vous souhaite de bonnes vacances ou une bonne reprise selon le moment où vous lirez ce rapport.

Christine MERLIER

Responsable Commission Sportive